

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, 161 réd. (039) 23 10 88 tél. adm. et publ. (039) 23 10 87 CCP 23-313. Lausanne: Saint-Pierre 1 tél. (021) 22 69 10 CCP 10 8300 Genève Argand 4 tél. (022) 32 42 40 LCF 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 4.50, 3 mois Fr 13.—, 6 mois Fr 25.—, 1 an Fr. 50.— LE NUMÉRO: 30 ct Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

### Le nouveau régime des finances fédérales

Le 18 décembre 1970, le Conseil fédéral présentait aux Chambres un message concernant la prorogation du régime financier de la Confédération. A l'unanimité, les journaux ont souligné la détermination de l'exécutif et la combativité du très sympathique ministre des Finances. Ils ont surtout souligné, au soir du 15 novembre et au lendemain du dépôt de ce nouveau projet, la grande victoire de la droite, le triomphe de l'immobilisme. Les questions qu'il convient de se poser aujourd'hui, alors que le Conseil des Etats étudie ce nouveau projet, sont les suivantes: Y a-t-il immobilisme? Est-ce réellement une victoire de la droite?

#### Immobilisme, oui ou non?

A court terme, nous admettons volontiers cette interprétation: il y a immobilisme. Toutefois, nous pensons que le projet qui nous était proposé par l'arrêté fédéral du 24 juin et qui fit l'objet de la récente votation, représentait un danger plus grand d'immobilisme. Il n'attaquait pas le problème essentiel et s'en remettait uniquement aux Chambres pour résoudre un jour, sans délai impératif, une matière devant laquelle on connaît la mauvaise volonté du Conseil des Etats et du Conseil national.

M. Plomb, dans la « Feuille d'avis de Lausanne » écrivait ceci: « La sous-enchère fiscale intercantonale, de longues années durant, va continuer à librement prospérer. Ici encore, c'est la victoire des riches. Les cantons qui redoutent la fuite vers d'autres lieux des citoyens les plus fortunés et des entreprises les plus grasses n'oseront pas plus lourdement les taxer. Du coup, ce seront peut-être d'importants travaux d'infrastructure cantonaux qui — faute de indispensables res-

sources — ne pourront être menés à chef dans les délais souhaitables. Les déficits des collectivités confédérées se creuseront inévitablement. Rien décidément n'aura changé. »

Cette éloquente diatribe laisse entendre que si le projet du 15 novembre avait passé, nous n'en serions pas là. Or c'est précisément ce point qui pesa très lourdement dans la balance. Si le Conseil fédéral prévoyait une disposition constitutionnelle capable de progresser vers la solution de ce problème essentiel, après les amendements des Chambres, le premier « projet Celio », comme le second n'y faisait aucune allusion. En novembre dernier, cet aspect négatif contribua d'une manière déterminante à nous faire rallier le camp des opposants.

C'est donc précisément pour éviter l'immobilisme que dénonce avec raison M. Plomb que nous avons dit non; nous avons d'autres raisons encore qui furent évoquées dans ces colonnes.

#### Vers une réforme fondamentale

En face du nouveau projet, quels commentaires pouvons-nous rapidement faire. Nous restons dans un régime transitoire et la Confédération va se trouver dans l'obligation absolue de remettre sur le métier un projet de réforme plus fondamentale. Les déséquilibres très importants des revenus fiscaux entre les communes, les cantons et la Confédération vont prendre une acuité toujours plus grande. Nous voulons y apporter une solution. Enfin, ce qu'il y avait de positif pour les gagne-petit dans le projet récemment rejeté, subsiste dans le nouveau avec quelques améliorations.

Nous aimerions encore souligner un fait d'une importance certaine: ces satisfactions données aux opposants de gauche ne doivent pas être trop minimisées. Elles ont peu de panache, mais elles s'inscrivent toutes dans un souci de soulager les contribuables les moins favorisés.

#### Vers la politique des demi-petits pas

Il y a le taux d'impôt maximum qui fait un demi-pas en passant à 9,5 après le petit pas de 8 à 9%. (A ce sujet nous concédons le droit de parler d'immobilisme si nous passons progressivement de la politique légendaire des petits pas à une politique des demi-petits pas). Il y a la nouvelle disposition de l'article 8 qui fait passer de 15 à 20 fr. le droit à l'exonération totale. Il y a une autre nouveauté dont on ne parle pas assez: même si elle ne sera applicable que pour 1971 et 1972, même si elle se justifie par l'introduction en 1973 seulement des déductions sociales prévues dans le projet précédent, il importe de souligner que cette « déduction sur bordereau » nous est fort sympathique. Elle s'applique à des revenus inférieurs à 32 000 fr. alors que le barème prévu par le projet rejeté concédait des réductions aux revenus dépassant 100 000 fr. Il y a encore l'introduction d'une flexibilité de 10%, et la compensation périodique prévue pour limiter les effets de la progression à froid.

Le nouveau projet ne saurait nous donner entière satisfaction puisque l'essentiel des ressources nouvelles provient de l'augmentation de l'ICHA, que la sous-enchère fiscale intercantonale n'est pas même évoquée et que le taux maximum fixé à 9,5 pourrait l'être à 15 selon des votes antérieurs des Chambres, etc.

#### Victoire de droite ou victoire de gauche?

Enfin, il nous plaît de souligner que le Conseil d'Etat vaudois fixait à 1978 la date limite pour une vraie réforme. L'objectif de la droite conservatrice qui proposait l'inscription des taux sans limitation de durée n'a pas été retenu. La date de 1980 devrait permettre un regroupement des forces de mouvement. L'avenir d'une vraie réforme est donc réservé.

Nous pouvons conclure que le Conseil fédéral, malgré les apparences, a tenu compte autant des oppositions de gauche que des oppositions de droite dans sa façon très helvétique de distribuer un os à chacun.

Ce qui reste à expliquer, c'est pourquoi, d'une manière générale, on a voulu éviter de le dire ou de le voir.

Une réponse, dans le cadre de cet article, nous conduirait en dehors de notre sujet. Nous y reviendrons peut-être.

Pierre AGUET  
Secrétaire du Parti  
socialiste vaudois

### Réunion des « grands » des communes



Du 27 au 29 janvier s'est tenue à Zurich l'assemblée du Conseil des communes européennes. Elle regroupait plus de 100 représentants et coïncidait avec le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'institution. Notre photo montre, de gauche à droite, M. Chevallaz, syndic de Lausanne, M. Lugger, un Autrichien, et M. Cravatte, Français, comme son nom l'indique.

### Prochaines élections au Conseil national

## K. Dellberg comme Mac-Mahon: « J'Y SUIS, J'Y RESTE »

« J'y suis, j'y reste. » Le conseiller national valaisan Karl Dellberg sera à nouveau candidat aux prochaines élections fédérales. Il nous l'a confirmé hier soir au téléphone. Et rien, hors la mort, ne l'arrêtera. C'est, en tout cas, ce qu'il a laissé clairement entendre.

Cette décision ne laisse pourtant pas de surprendre tout le Landerneau politique, et non pas seulement les milieux socialistes valaisans...

Au cours de cette législature, K. Dellberg a siégé dans les rangs du Parti socialiste suisse, bien qu'il ait été élu par le biais d'une liste dissidente. Cette opération avait fait couler naguère pas mal d'encre. Toutefois, les choses se sont tassées. Mais le « béliet égaré » — nous ne pouvons déceimment parler de brebis pour qualifier le vieux lutteur — semble avoir pris goût à son petit jeu. Cette fois encore, il n'hésitera pas à se présenter sur une liste « socialiste populaire » et ceci à 85 ans. Cet âge respectable ne devrait-il pourtant pas l'inciter à la retraite? L'intéressé n'est pas du tout de cet avis.

— L'âge d'un politicien n'a pas d'importance. L'essentiel, c'est de rester jeune d'esprit. Vous savez, il y en a de plus jeunes que moi qui ont un esprit vieilli.

— Pourquoi vous présentez-vous sur une liste socialiste populaire et non sur celle des socialistes?

— Les camarades socialistes ne veulent pas me porter sur leur liste. Ils n'ont même pas essayé de trouver une forme d'alliance.

— Pensez-vous avoir des chances d'être à nouveau élu?

— J'estime que, jusqu'ici, j'ai toujours fait mon travail. Je me suis surtout préoccupé des conditions sociales des paysans, des vieillards et des invalides. Je devrais même gagner des voix par rapport à ma dernière élection.

— Les jeunes vous appuieront-ils?

— Evidemment, les jeunes seront de mon côté. Ce sont surtout les socialistes dans la soixantaine qui sont jaloux de moi.

— Mais qu'est-ce que vous leur reprochez?

— Ce sont des conservateurs. Ils oublient que la technique avance. Et puis, ils n'ont plus la flamme sacrée du socialisme.

— Si vous êtes élu, siégerez-vous à nouveau parmi les socialistes, s'ils vous acceptent?

— J'ai toujours été fidèle au socialisme que j'ai d'ailleurs introduit en Valais en fondant les premières sections.

— En vous portant sur une liste

dissidente, ne favorisez-vous pas justement une division au sein du socialisme valaisan?

— Ça, il faut le demander aux camarades qui sont au Comité cantonal. Ce sont eux qui m'ont exclu du parti. D'ailleurs, on ne m'a jamais signifié mon exclusion par écrit. Ce sont eux aussi qui m'ont enlevé la présidence d'honneur du Parti socialiste valaisan.

— Seriez-vous disposé à réintégrer le parti valaisan si celui-ci vous en faisait l'offre?

— Bien sûr, j'accepterais!

— Même si on vous conseillait de ne plus vous représenter aux prochaines élections?

— Jamais. Dans ce cas, je lance ma propre liste. Je ne veux plus être traité comme un enfant. Je suis candidat et j'irai jusqu'au bout. Ma place est toujours à Berne.

#### Un congrès extraordinaire

Au mois de février, le Parti socialiste valaisan va tenir un congrès extraordinaire. Un nouveau comité sera élu. On va naturellement débattre le cas Dellberg. Un apparemment n'est pas impossible, mais ce ne sera pas facile, nous a déclaré M. Rosset, rédacteur du « Peuple valaisan ». Quelles sont, à son point de vue, les chances de succès de K. Dellberg, s'il se présente sur la liste dissidente?

(Suite en dernière page.)

## A PROPOS...

Pourquoi la contestation? Je lis dans les « Temps modernes » ces quelques remarques sur le mécontentement des jeunes Américains:

« a) Dans les écoles prisons, les jeunes sont bourrés d'une bouillie de mensonges racistes chauvins, anticommunistes et antiouvriers, tandis qu'on les oriente vers des métiers et des carrières qui répondent aux besoins prioritaires du capitalisme de monopole. En même temps, l'Etat s'avère de plus en plus incapable de fournir assez d'argent pour permettre aux écoles de fonctionner convenablement.

« b) Le chômage des jeunes est trois fois supérieur à la moyenne nationale du chômage. Dans la mesure où un nombre croissant d'emplois sont menacés par l'automatisation et la faillite des industries spécialisées, les syndicats agissent pour garantir l'emploi de ceux qui en possèdent déjà un. Ces nouveaux arrivés sur le marché du travail ne peuvent trouver du travail [...] Et,

bien sûr, lorsqu'ils trouvent des emplois, les jeunes se voient attribuer les pires avec le taux d'ancienneté le plus bas.

« c) Il y a maintenant deux millions et demi de soldats de moins de trente ans qui sont forcés de faire la police dans le monde, de tuer ou d'être tués dans des guerres pour la domination de l'impérialisme.

« d) Et, comme un « problème de la jeunesse » naît de tout cela, les flics et les tribunaux renforcent le couvre-feu, mettent en place la surveillance, tiennent les gens à l'écart des rues et répriment la moindre initiative des jeunes. »

« Manifeste des Weathermen », mai 1970. Laissons de côté, si vous le voulez bien, les points a, b et d, parfois un peu verbeux, peut-être discutables. Reste le point c, suffisant, vous ne pensez pas, à justifier bien des agitations, voire à expliquer quelques excès?

Jeanlouis CORNUZ.

# PANORAMA DE LA JOURNÉE EN SUISSE

## LAISSERA-T-ON S'ÉTABLIR UN NOUVEL ESCLAVAGE

Le travail temporaire, qui prend souvent la forme d'un véritable esclavage, a retenu l'attention du comité de l'Union syndicale suisse (USS). Ce travail par lequel des salariés sont engagés par l'intermédiaire d'agences, et non par l'entreprise où le travail est fourni, est caractérisé, remarque l'USS dans un communiqué, « par l'absence de toute réglementation collective et par l'insuffisance marquée de bases légales ». En conséquence, le comité a désigné une commission chargée d'étudier l'ensemble du problème et de présenter ensuite des propositions.

Nous sommes heureux que l'USS se décide à

agir dans ce domaine où la situation devient scandaleuse. Il est, en effet, absolument anormal que ce soient des entreprises privées qui s'occupent de trouver du travail temporaire alors que cette tâche devrait revenir aux centrales syndicales ou aux offices de chômage, qu'on ne sait trop comment occuper.

Parallèlement, dans les cantons de Vaud, de Genève et de Neuchâtel, où le développement des maisons parasites, qui vivent du travail des autres sans rien produire elles-mêmes, devient prodigieux, nous nous demandons ce que les députés attendent pour exiger que le gouvernement prenne en main ce secteur économique. Il est vraiment paradoxal qu'au moment où fleurissent les plus belles théories sur la

gestion et l'autogestion, on laisse s'épanouir un système qui nous entraîne tout droit aux temps des négriers. (B)

## GENÈVE: DANS LE CALME ET LA DIGNITÉ

A l'appel du Groupement genevois non violent, une manifestation s'est déroulée lundi soir à Genève pour protester contre la présence du colonel américain Stockton, venu présenter une conférence sur ses activités au Vietnam, devant la section genevoise de l'Association suisse des sous-officiers.

La manifestation s'est déroulée dans le calme et s'est rapidement dispersée lorsque ses participants renoncèrent à empêcher le déroulement

de la conférence en raison d'un cordon important de policiers. Le colonel Stockton avait déjà donné une conférence semblable il y a quelques semaines à Sion.

## UN INVALIDE ATTAQUÉ

Deux jeunes gens masqués et armés ont fait irruption, jeudi peu avant midi, dans le bureau de la Coopérative agricole de Beromunster. Ils ont blessé l'employé, un invalide de 71 ans, à coups de crosse et l'ont ensuite contraint à ouvrir un tiroir-caisse contenant 37 000 fr. dont ils se sont emparés. Les blessures du caissier ont nécessité sa hospitalisation. Quant aux deux agresseurs, ils courent toujours.



# championnat du monde de hockey sur glace 1971

LA CHAUX-DE-FONDS  
PATINOIRE DES MÊLÈZES

## ABONNEMENTS

(valables pour 8 matches)

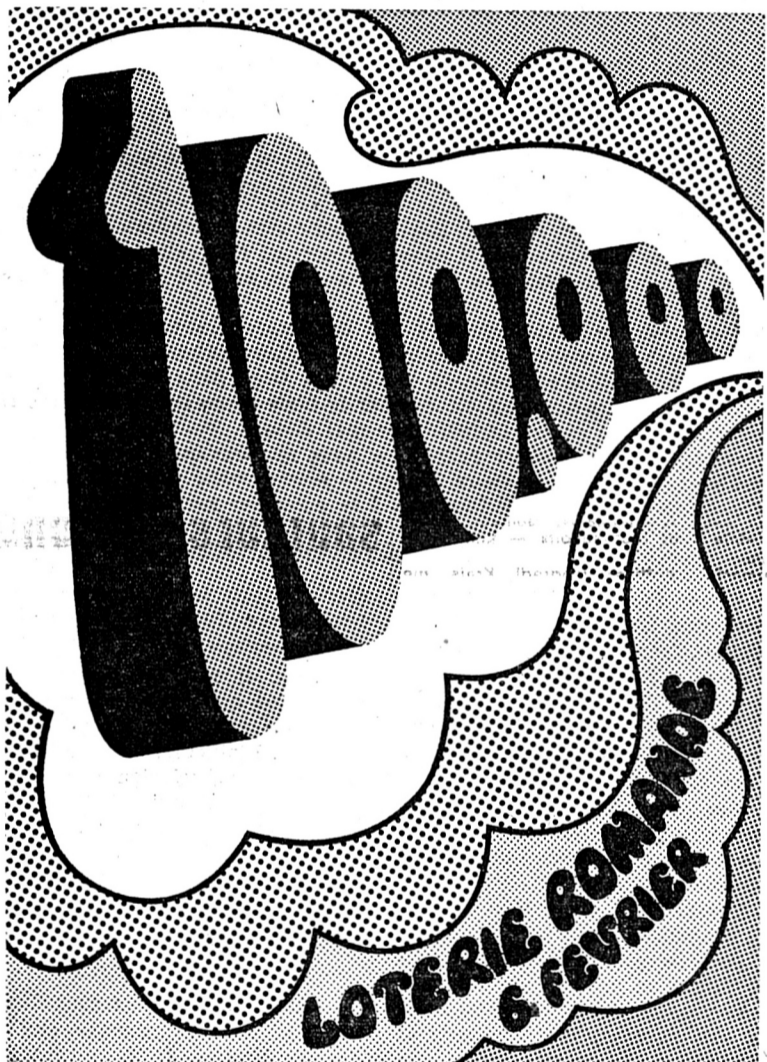
Tribune ouest (fauteuils)	Fr. 120.—
Gradins est (assis)	Fr. 100.—
Gradins est (debout)	Fr. 60.—
Places debout, pourtour, gradins ouest	Fr. 50.—
Enfants et étudiants jusqu'à 20 ans, debout	Fr. 25.—

### LOCATION

**Places assises:** Office des sports, Serre 23, ou contre versement de la somme correspondante + 50 ct. pour port, CCP 23-235.

**Places debout:** Buvette de la patinoire; Grisel, tabacs, L.-Robert 12; Sandoz, tabacs, Forges; Graf, tabacs, Serre 79; Simone Favre, D.-JeanRichard 33, Le Locle.

Jusqu'au 10 février 1971.



2001 NEUCHÂTEL, faubourg du Lac 2  
Ch. post. 20 - 2002

1211 GENÈVE 3, passage Terraillet 20  
Ch. post. 12 - 222

Société de musique  
La Chaux-de-Fonds  
Salle de musique - 8<sup>e</sup> concert de l'abonnement  
Mardi 2 février, à 19 h. 30 précises  
**MILAN HORVAT**  
et l'Orchestre de la Suisse romande  
Soliste: **HARRY DATYNER**, pianiste  
Location ouverte à la Tabatière du Théâtre

ARMÉE DU SALUT - Numa-Droz 102  
Lundi 1<sup>er</sup> février 1971, à 20 h. 15  
**Réunion d'adieu**  
du commissaire  
et de M<sup>me</sup> Charles Péan  
chefs de l'Armée du Salut pour la Suisse  
et l'Autriche  
PARTICIPATION DE LA FANFARE DIVISIONNAIRE ET  
DE LA CHORALE DES OFFICIERS DU JURA  
Invitation cordiale à tous



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS  
COMMISSION SCOLAIRE

La Clinique dentaire scolaire (Clinique scolaire  
d'odonto-stomatologie) met au concours un poste

## d'infirmière responsable

Entrée en fonction le 1<sup>er</sup> avril 1971.  
Traitement selon l'échelle communale.  
Avantages sociaux.

Pour tous les renseignements, prière de s'adresser  
à la direction de la clinique, rue de la Serre 14,  
à La Chaux-de-Fonds.  
Les offres de service devront parvenir jusqu'au  
19 février 1971 à la même adresse.

L'ASSOCIATION DE L'AVIVO  
LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir d'annon-  
cer le décès de

Monsieur  
**Joseph BOUELLE**

président de la section  
dont elle gardera un précieux  
souvenir.

LE COMITÉ

## LIVRES

d'occasion tous genres  
anciens et modernes  
Achat, vente, échange  
— Librairie, place du  
Marché, tél. 22 33 72.



L'ENTREPOT RÉGIONAL  
COOP  
Rue du Commerce 100  
2300 La Chaux-de-Fonds

cherche pour son département  
BOULANGERIE-PÂTISSERIE:

un boulanger  
un boulanger-pâtissier  
un pâtissier

et du personnel féminin pour emballage.

Faire offre ou se présenter au bureau du per-  
sonnel. Tél. (039) 21 11 51.

## CHAUFFEUR-COMMISSIONNAIRE

avec permis de conduire A, pour entreprise de  
la place.

Semaine de cinq jours.

Tous les avantages sociaux.

Références morales désirées.

Offres sous chiffre P 11-130090 à Publicitas, 2300  
La Chaux-de-Fonds.

Vendredi  
29 janvier,  
samedi  
30 janvier,  
AU THÉÂTRE  
à 20 h. 30



présente:

les deux dernières représentations de

## LA DOUBLE MIGRATION DE JOB CARDOSO

Opéra critique et baroque de Pierre Halet  
Création du TPR  
Musique d'Emile de Ceuninck

« Un spectacle total au service d'un texte moderne  
et percutant. — Un signal d'alarme pour que ce  
honteux commerce de travailleurs cesse. »  
(La presse.)

Prix des places: 8 fr.

Etudiants et apprentis: 5 fr.

Adhérents TPR: 50 % de réduction (4 fr. et 2 fr. 50)

Location: bureau du TPR, Jardinière 63, tél. 23 74 43



DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS  
SERVICE DES PONTS ET CHAUSSEES

CHERCHE pour entrée immédiate ou à convenir:

## un dessinateur en génie civil

ayant l'expérience des projets routiers, relevés et travaux géo-  
métriques;

## dessinateurs en génie civil

habiles et précis;

## deux employés de laboratoire

formation de base exigée: dessinateur en génie civil, en architec-  
ture ou mécanicien;

## deux cantonniers

pour les cantonnements N° 4, Thielle - Marin - Saint-Blaise, et N° 5,  
Hauterive - Saint-Blaise - Voëns;

## deux cantonniers

pour l'équipe de la signalisation routière.

CONDITIONS:

Etre citoyen suisse, âgé de 20 à 45 ans et jouir d'une bonne santé.

Traitements et avantages sociaux en rapport avec la formation et  
les responsabilités, selon dispositions légales.

Arrangements possibles avec la caisse de pensions de l'Etat, selon  
modalités prévues par la loi régissant cette institution.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des  
certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel, 2001  
Château de Neuchâtel, jusqu'au vendredi 12 février 1971.

SI VOUS DÉSIREZ  
ÉCONOMISER!  
PROFITEZ DES

## FORMIDABLES SOLDES

de tapis  
et de tours de lits  
A DES PRIX SACRIFIÉS  
comme  
encore jamais vus  
autorisés par la Préfecture  
du 15 janvier au 3 février

Meubles Métropole

Avenue Léopold-Robert 100  
LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél (039) 23 43 65

CHOIX SENSATIONNEL

Voyez notre devanture spéciale

## APPRENTISSAGES RÉTRIBUÉS MENSUELLEMENT

Le Syndicat patronal des producteurs de la  
montre met au concours 10 postes d'apprentis  
ou d'apprenties pour les professions:

## HORLOGER COMPLET HORLOGER RHABILLEUR

Cet apprentissage, rétribué mensuelle-  
ment, de quatre ans se fera à l'Ecole  
d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds.

Début de l'apprentissage: avril 1971.

Pour tous les renseignements, s'adresser au  
secrétariat du SPPM, avenue Léopold-Robert 67,  
La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 44 65.

Lire notre journal c'est bien, s'y abonner c'est mieux



GENÈVE

LES 48 MILLIONS DE L'AÉROPORT

Les conséquences d'un refus des électeurs

Le référendum contre l'expansion de l'aéroport est le seul moyen mis à la disposition des électrices et des électeurs pour marquer leur désaccord actuel sur un aspect de la politique cantonale.

La conséquence de ce refus sera la présentation par le Conseil d'Etat d'une politique nouvelle tenant compte de l'ensemble des problèmes posés par l'aéroport au canton, dans une ligne conforme au message fédéral sur la sauvegarde de l'environnement.

1. Genève acceptera enfin de mettre en œuvre les nombreuses propositions techniques des experts fédéraux, faites en 1962. La Confédération n'aime pas imposer des solutions aux cantons malgré leurs gouvernements. Par contre, la volonté de la population s'étant manifestée, la modification de la loi sur la navigation aérienne, à l'étude, pourra tenir compte de la nécessité que le développement du trafic aérien suive les progrès de la lutte contre le bruit, puisque l'inverse ne s'est jamais réalisé par carence de volonté. La Confédération fera respecter les normes internationales et les appliquera au trafic existant. Au lieu de s'accroître monstrueusement, l'atteinte à la santé publique et au bien-être sera diminuée.

2. Sur un plan plus général, le soutien donné par la population à la nouvelle politique fédérale de l'environnement permettra d'attaquer la seconde plaie dénoncée par les experts, celle du bruit et de la pollution de la circulation en ville.

3. Le canton ne subira aucun préjudice : les études générales seront terminées en 1972. On aura évité un gaspillage par manque d'optique globale des problèmes. Entre-temps, l'aéroport continuera son développement normal, à un taux supérieur à la moyenne mondiale. Sa capacité d'accueil est assurée jusqu'en 1975. La sécurité du trafic aérien actuel est assurée par les crédits figurant au budget ordinaire, indépendant du référendum.

4. On évitera l'installation d'industries bruyantes de l'aviation qui n'ont rien à faire sur un aéroport entouré de zones urbanisées.

5. On ne compromettra pas le programme action-logements du Conseil d'Etat en construisant pour 120-140 millions d'hôtels devenus nécessaires si l'on donne un « coup d'accélérateur » à l'aéroport. Il y a pénurie de main-d'œuvre : il faut choisir entre hôtels ou logements.

6. On respectera l'instruction du Conseil fédéral, demandant une réduction des dépenses publiques d'investissements en 1971 en raison de la surchauffe.

7. Les taux de subventionnement fédéral (30% plus 5% pour la partie long-courriers) seront revus d'ici à deux ans. Car Berne admet en principe qu'il est anormal qu'un petit canton équipe à 65/70% des frais les installations d'un trafic comportant 40% pour les « internationaux », 23% pour le secteur français sans parler des cantons romands. On a

donc avantage à ne pas investir prématurément.

En résumé : Le rejet des crédits permettra de mieux respecter la santé publique, de ne pas anticiper sur les études définissant ce que doit être à long terme l'aéroport dans la vie du canton, de ménager les finances publiques sans accroître les tensions sociales.

Nous n'avons rien à perdre et tout à gagner à refuser des crédits fractionnés, qui répondent aux seuls désirs unilatéraux des industriels en transports aériens.

Après le décès d'Henri Trüb

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, le rédacteur en chef de la « V.O. », Henri Trüb, a été, mercredi soir, victime d'un infarctus et subitement enlevé à l'affection des siens et de ses amis.

Militant communiste dès sa prime jeunesse le défunt adhéra en 1937 au Parti socialiste genevois lors de l'interdiction du Parti communiste.

Pendant la période des interdictions de toute l'extrême gauche en Suisse, soit de 1941 à 1944, le défunt, qui était ouvrier métallurgiste chez Tarex, milita activement dans la clandestinité.

Dès la levée des interdictions, ce fut la fondation du Parti suisse du travail au sein duquel H. Trüb développa toujours une intense activité.

En 1945, il fut élu député au Grand Conseil et depuis lors constamment réélu. Ses interventions étaient faites avec fougue, ses emportements lorsqu'il était interrompu par ses adversaires le poussaient à certaines vio-

lences de langage, mais elles dénotaient une sincérité à toute épreuve dans la défense des humbles et pour les causes qu'il estimait justes.

Militant syndicaliste, H. Trüb a eu une grande activité dans la métallurgie, à la FOMH, comme délégué, puis dans ses fonctions de secrétaire permanent de l'Union des syndicats du canton de Genève.

En 1957, il entra à la rédaction de la « V.O. » comme rédacteur en chef.

Le défunt avait été plusieurs fois alerté dans sa santé qu'il eût dû ménager en réduisant ses activités ; c'était trop lui demander et l'on peut dire qu'il est tombé à la tâche comme un combattant.

Les obsèques d'Henri Trüb auront lieu samedi, à 10 h. 30, dans la Salle du Faubourg de Saint-Gervais.

A sa compagne, à sa famille, ainsi qu'à ses amis, nous présentons notre vive sympathie et les assurons de nos

Une interpellation de Jean Ziegler

J. Ziegler a déposé l'interpellation suivante sur le bureau du Conseil national :

La maison Nestlé, trust international qui domine déjà de vastes secteurs de l'industrie alimentaire en Suisse, vient d'absorber le second producteur en ce domaine, le coglomerat Ursina-Frank.

Cette absorption crée une situation nouvelle et dangereuse pour le consommateur suisse. Lors d'une récente reprise d'une industrie mécanique ge-

nevoise par un trust zurichois, le Conseil fédéral a refusé d'en saisir la Commission des cartels (cf. question écrite Ziegler, 1970).

Une concentration quasi monopolistique dans le secteur alimentaire par contre pose des problèmes graves et immédiats pour le consommateur.

Quelles mesures urgentes le Conseil fédéral entend-il prendre pour protéger le consommateur contre la situation nouvelle et dangereuse créée par la fusion Nestlé-Ursina ?

Nous recommandons à nos lecteurs les maisons qui donnent des annonces à notre journal.

Pendant sa

**VENTE DE BLANC**

**LA LINIÈRE**  
*Linge de maison*

3, RUE DU RHÔNE - GENÈVE

**SOLDE**  
jusqu'au 30 janvier, des

**FINIS DE SÉRIES**

en draps, parures de lits, taies, linges éponge, nappages, couvertures de laine

... ET, EN PLUS

**TOUT UN LOT DE SOUS-VÊTEMENTS RÉELLEMENT A VIL PRIX ! PROFITEZ !**

Jusqu'à

**75% de rabais**

Madame Hasmig Trüb et son fils, à Nabulsi ;  
Monsieur et Madame Georges Allamand ;  
Monsieur et Madame Pierre Allamand et leur fille Dominique ;  
Monsieur et Madame A. Ter-Oganessian, à Lausanne ;  
ses filles, les familles parentes et alliées, ses amis et camarades, ont la douleur de faire part du décès de

**MONSIEUR**

**HENRI TRÜB**

leur époux, beau-père, frère, oncle, parent et ami, survenu le 27 janvier 1971.

La cérémonie mortuaire aura lieu le samedi 30 janvier, à 10 h. 30, en la Salle du Faubourg, 6, rue des Terreaux-du-Temple.

Les honneurs seront rendus à l'issue de la cérémonie.

Les derniers adieux auront lieu au cimetière de Saint-Georges.

Le corps repose en la chapelle du cimetière de Plainpalais, rue des Rois.

De préférence aux fleurs, pensez à la Centrale sanitaire suisse, aide au Vietnam, CCP 12 - 180 93.

Domicile : 17, rue du Perron, 1204 Genève.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Le Grand Conseil de la République et Canton de Genève a le regret de faire part du décès, survenu le 27 janvier 1971, de

Monsieur **HENRI TRÜB** député

La cérémonie funèbre aura lieu samedi 30 janvier 1971, à 10 h. 30, à la Salle du Faubourg.

Les honneurs seront rendus à l'issue de la cérémonie, vers 11 h. 15.

Le président du Grand Conseil : Pierre PITTARD

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE VAUD

NYON. — Ce soir, vendredi 29 janvier, à 20 h. 15, au Café de l'Hôtel-de-Ville de Rive, Conseil communal, séance de fraction, invitation à tous les membres.

VEVEY : Assemblée mensuelle ordinaire. — Vendredi 29 janvier, au Café de la Grande-Place, à 20 h. 15.

LAUSANNE : Séance du Comité du PSL. — Lundi 1<sup>er</sup> février, à 18 h. 15.

CANTON DE GENÈVE

SECTION D'ONEX : Supermargotton. — Samedi 30 janvier, de 11 à 2 h. du matin, à l'Onésienne, rue du Vieux-Moulin, ambiance, musique.

BUREAU DU COMITÉ DIRECTEUR. — Lundi 1<sup>er</sup> février, à 20 h. 30, au secrétariat du FSG.

SECTION D'ONEX : Comité. — Mardi 2 février, à 20 h. 30, chez R. Vuataz, rue des Bossons 12.

SECTION ONEX : Séance du Comité et de la Commission électorale. — Mardi 2 février, à 20 h. 30, chez Roland Vuataz, rue des Bossons 12.

COMITÉ DIRECTEUR. — Mardi 2 février, à 20 h. 30, au secrétariat du parti.

CHRONIQUE VAUDOISE

Allô-z-Anne!

La flamme du flamenco...

En Luisillo, l'art du flamenco a sans doute trouvé l'un de ses plus prestigieux serviteurs. En tout cas, le public qui a eu le privilège d'applaudir, l'autre soir au Théâtre municipal, ce talentueux danseur en fut convaincu. On a trop souventapprêté cette danse espagnole à toutes les sauces, sauf peut-être selon la véritable. Avec Luisillo et ses étoiles, le flamenco brille d'une flamme généreuse qui pénètre jusqu'aux entrailles. La virtuosité de l'artiste éclate dans ces « zapateado » effrénés et ponctués par des mélodies fascinantes et mystérieuses. L'amour, la haine, la mort et la joie de vivre font vibrer les danseurs des talons jusqu'au bout des ongles. C'est alors que le spectacle devient envoûtant, extatique. (K.S.)

LES GALAS KARSENIT-HERBERT ANNONCENT PROCHAINEMENT CYRANO DE BERGERAC

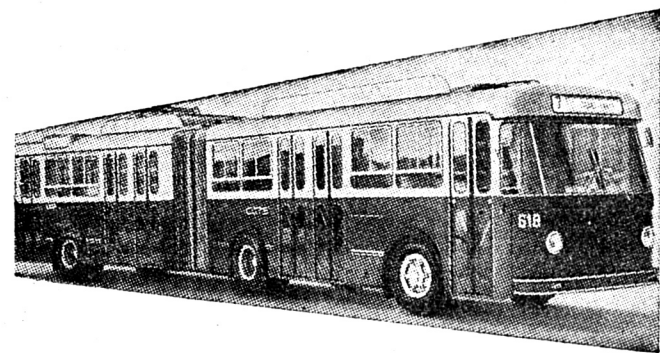
La demande de places est considérable. Jean Marais jouera Cyrano. Surveillez les communiqués de presse à ce sujet pour connaître l'ouverture de la location.

Au Parti socialiste nyonnais

Dernièrement, sous la présidence de F. Rosselet, la section nyonnaise du Parti socialiste a tenu ses assises. Les rapports démontreront l'activité de la section durant l'année écoulée marquée par la réélection de Gabrielle Ethenoz au législatif cantonal. Le service d'entraide a utilisé les fonds mis à sa disposition pour soutenir des personnes dans le besoin et a fait parvenir les traditionnels cadeaux de fin d'année à des personnes âgées de la localité. Tous les rapports furent ensuite adoptés sans grande discussion.

Le comité a ensuite été reconduit pour 1971. Une seule modification suite de la démission de M. Ravay. La section nyonnaise sera dirigée donc par F. Rosselet, président ; J. Zingg, caissier, R. Zurcher, E. Gloor, M. Glardon, A. Dubrez, P. Métral, W. Fauchez (nouveau), M. Grandjean, vice-président et M<sup>mes</sup> Gabrielle Ethenoz et Ferro. La fin de la séance fut consacrée à l'activité future de la section avant que chacun suive un exposé de la députée du parti sur les prochaines votations fédérales. Naturellement, les membres furent pour un OUI massif les 6 et 7 février.

OFFRES D'EMPLOI



La Compagnie Genevoise des Tramways Electriques

engage des

CONDUCTEURS et des CONDUCTRICES

La formation à la conduite des véhicules est assurée par la compagnie. Salaire intéressant adapté automatiquement au coût de la vie. Prestations sociales avantageuses, caisse de pensions. (Nationalité suisse, étrangers sous permis et frontaliers.)

Les conditions d'emploi ainsi que les formules de demande d'engagement peuvent être obtenues par téléphone au numéro (022) 25 02 60, interne 41.

Lausanne

COMMUNE DE LAUSANNE

DÉSFFECTATION PARTIELLE DU CIMETIÈRE DE MONTOIE

ZONE 7 (sud du cimetière)

Le public est informé que toutes les concessions de 1 m<sup>2</sup> (ossements, cendres et pierres tumulaires) situées dans la zone 7, dans la partie sud du cimetière de Montoie, non comprises dans la première phase de désaffectation de cette section, seront désaffectées à partir du 1<sup>er</sup> mai 1971.

Les concessions suivantes, non échues, seront déplacées dans la zone 8, à l'extrême sud du cimetière, jusqu'à leur échéance: 1<sup>re</sup> ligne: GONIN-PORCHAT Caroline, † 1892, Louis, † 1898, et Edouard, † 1926;

2<sup>e</sup> ligne: DECOMBAZ Edouard, † 1894; DUFOUR Louis, † 1892; CAPT A., † 1897; GRANDJEAN, † 1892, GRANDJEAN Julia, † 1931; VULLYAMOZ Rosine, † 1892, Marg., † 1904; l'enfant Hermann, † 1892; WELLENBERG Jules, † 1892; CLERC Pierre Abram, † 1893, Louis, † 1892; MORET Louise, † 1894; RIEDE Georges, † 1894; MOREL Fritz, † 1893, Fanny, † 1909; MONNEY-DEGAILLER S., † 1893; DURUSSEL John, † 1893; NEUSCHWANDER Paul Jules, † 1893; GMEHLIN Louis, † 1894; MARQUIS Victor, † 1893; VAUTIER-DE TREY Louisa, † 1893; L'ÉPLATENIER Mary, † 1894;

3<sup>e</sup> ligne: GAY-ROUGE Marie, † 1891; VISINAND Henri, † 1891; MAILLARD E., † 1890, L., † 1908; PERRIN J., † 1963; RIGAUD Jules, † 1890; VESSAZ Adolphe, † 1908; HERMENJAT Louis, Louise et Mathilde, — † 1891 —; de JONGH Ubald, † 1890;

4<sup>e</sup> ligne: ROBICHON Edwige, † 1891; LOESCH Alphonse, † 1891, Charles, † 1918; PAHUD Louise, † 1884;

5<sup>e</sup> ligne: MAYER François, † 1880; THÉBAULT Elise, † 1896.

Cette désaffectation s'applique par analogie aux urnes et aux ossements qui auraient pu être inhumés ultérieurement dans ces concessions.

Les familles intéressées peuvent réclamer les monuments en adressant leurs demandes, par écrit, à la Direction de police, bureau des inhumations, rue Beau-Séjour 8, à Lausanne, jusqu'au 30 avril 1971, dernier délai. Il en va de même pour celles qui possèdent des concessions non échues dans cette zone, et qui envisagent de leur donner une destination autre que celle qui est prévue (transfert à la zone 8).

Pour chaque demande de renseignements, prière de joindre tous les documents utiles relatifs aux concessions. Nous rappelons en effet au public que, lors de désaffectations antérieures, la plupart de ces concessions de 1 m<sup>2</sup> ont été octroyées uniquement pour le dépôt des pierres tumulaires.

Lausanne, le 30 octobre 1970.

DIRECTION DE POLICE

Prêts express

de Fr. 500.- à Fr. 10 000.-

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discrétion totale

Banque Procrédit  
2300 La Chaux-de-Fonds  
av. L.-Robert 88  
Tél.: 039 / 23 16 12



Nous vous recevons discrètement en local privé.

Service express

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Endroit \_\_\_\_\_



Au Vieux Stand  
Lutry

CACHEMAILLE

Dans un cadre reposant des repas soignés à des prix étudiés

HORLOGERIE BIJOUTERIE  
**O. MEYLAN**  
20 rue de l'Alpe, 20  
TÉL. 22 36 90 LAUSANNE

MORI TAPIS

25, rue du Rhône

GENÈVE

ORIENT - LAINE - MOQUETTE

TAPIS MUR A MUR SANS COUTURE  
LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS - DEVIS SANS ENGAGEMENT

LAUSANNE

ÉCOLE CANTONALE VAUDOISE D'INFIRMIÈRES ET D'INFIRMIERS EN PSYCHIATRIE

HOPITAL DE CERY  
1008 PRILLY-SUR-LAUSANNE - Tél. (021) 25 55 11

L'école est placée sous la haute surveillance du Département de l'intérieur du canton de Vaud. Formation théorique et pratique, soins aux malades, psychologie, psychiatrie, réadaptation sociale.

Age d'admission: de 19 à 32 ans

Durée des études: 3 ans

Diplôme décerné par la Société suisse de psychiatrie

Ouverture des cours: 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> novembre

Délaï d'inscription: 15 mars et 15 septembre

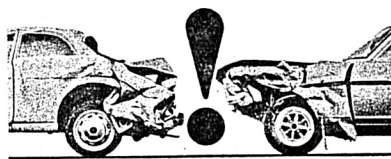
Activité rétribuée dès le début de la formation

CENTRE DE SPÉCIALISATION PSYCHIATRIQUE pour infirmières et infirmiers diplômés en soins généraux

Conditions spéciales

Pour toute demande de renseignements, s'adresser à la direction de l'école

Gardez la distance



TELEPHONE PERMANENT: 22 42 54  
POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

COOPÉRATIVE DES



OUVRIERS DU BATIMENT

Gypserie-peinture

Génie civil - Maçonnerie

CARNETS DE DÉPÔTS 4 1/2 %

OBLIGATIONS 5 1/2 % 10 ans

Beaulieu 9 LAUSANNE Tél. 24 28 24

CINÉMAS LAUSANNOIS

**A. B. C.** Tél. 22 35 52-53  
Samedi: 14.30, 20.00, 22.10, parlé français  
17.00, parlé italien  
Première vision  
Scope - Couleurs - Parlé français  
Un western qui sent le poudre!  
**CHACUN POUR SOI**  
George Hilton, Klaus Kinski, Van Heflin, Gilbert Roland

**Athénée** Tél. 25 24 12  
Ce soir, nocturne à 23.15  
14.15, 16.30, 18.45, 21.00 18 ans  
Première  
Charles Bronson, impitoyable, se surpasse dans  
**CITÉ DE LA VIOLENCE**  
avec Telly Savalas, Jill Ireland, Michel Constantin  
Technicolor Parlé français

**Atlantique** Tél. 22 11 44-45  
Ce soir, nocturne à 23.00  
14.30, 17.00, 20.30 18 ans  
**L'ASSASSINAT DE SISTER GEORGE**  
Les sentiments très particuliers qu'éprouvent certaines femmes  
Le film principal commence tout de suite

**Colisée** Tél. 32 51 25  
15.00, 17.00, 20.30 16 ans  
4<sup>e</sup> semaine  
Jean Yanne crée l'écran dans  
**ÊTES-VOUS FIANCÉE A UN MARIN GREC OU A UN PILOTE DE LIGNE?**  
avec Francis Blanche, Françoise Fabian  
Général I

**Eldorado** Tél. 22 16 12  
Ce soir, nocturne à 23.15  
14.30, 17.00, 20.30 10 ans  
Le fou rire au sommet? Avec les deux géants de l'écran français: Jean Gabin et Louis de Funès, dans  
**LE TATOUÉ**  
... La pilule du rire!  
Couleurs

**Georges V** Tél. 25 43 31  
14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans  
Première suisse  
Jean-Louis Trintignant dans le dernier Claude Lelouch  
**LE VOYOU**  
Le premier policier de Lelouch, avec Charles Denner, Danièle Delorme, Chr Lelouch, Yves Robert, Sacha Distel  
Mus. Fr. Lal Eastmancolor (Fav. susp.)

**Lido** Tél. 25 21 44  
14.15, 17.15, 20.00, 22.30 16 ans  
10<sup>e</sup> semaine à Lausanne  
Bourvil A Delon Y Montand dans  
**LE CERCLE ROUGE**  
de J.-P. Meville avec Gian Maria Volontà et François Périer (Fav. susp.)  
Record absolu d'affluence à Lausanne!

**Bel-Air** Tél. 23 53 12  
14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans  
DERNIER JOUR  
Un western de classe! Deux géants: George Hilton et Ernest Borgnine dans  
**LES QUATRE DESPERADOS**  
Cinémascopie - Couleurs - Parlé franç

**Bourg** Tél. 22 84 22  
14.30, 17.00, 19.00, 21.00 18 ans  
Jeudi, 12.15: ciné-lunch  
Première vision  
Un chef-d'œuvre japonais - Un sensationnel film criminel! Régie: Horikava  
**LA MORT VOUS GUETTE (SUN ABOVE, DEATH BELOW)**  
Couleurs - Faveurs suspendues à 21.00  
Parlé anglais, sous-titré franç.-alle.

**Capitole** Tél. 22 51 32  
Samedi, nocturne à 23.15  
14.30, 17.00, 20.30 18 ans  
Première vision  
De Sade  
**LES INFORTUNES DE LA VERTU**  
Romina Power, Maria Rohm, Jack Palance, Silva Koscina, Akim Tamiroff, Klaus Kinski Eastmancolor

**Métropole** Tél. 25 62 22  
14.30, 17.00, 20.30 18 ans  
Samedi, nocturne à 23.00  
Première vision  
Serge Gainsbourg, Jane Birkin, Paul Nicolas  
**CANNABIS**  
Des images réalistes, audacieuses, insolentes, un film violent

**Palace** Tél. 22 13 30  
14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans  
Michel Piccoli et Romy Schneider  
Le chef-d'œuvre de Claude Sautet, Prix Louis Delluc  
**LES CHOSES DE LA VIE**  
N'iriez-vous voir qu'un seul film dans l'année que ce serait celui-ci qu'il faudrait choisir! Avec Lea Massari

**Romandie** Tél. 25 47 44  
14.30, 20.30 16 ans  
Grandiose! Merveilleux spectacle! Sur écran géant! Le chef-d'œuvre de David Lean aux 7 oscars! Parlé français  
**LAWRENCE D'ARABIE**  
Peter O'Toole, Alec Guinness, Anthony Quinn, Jack Hawkins, Omar Sharif, José Ferrer  
Musique de Maurice Jarre

**Corso-Renens** Tél. 34 00 35  
20.30 7 ans  
**HIBERNATUS**



des pâtes bien meilleures

Avec ou sans viande, les pâtes alimentaires GALA sont un vrai délice pour le palais! Car GALA, ce sont des pâtes aux œufs frais de première qualité!



Toujours fraîches dans votre magasin COOP.



## LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ

# Une sauvagerie sans précédent

L'opinion publique mondiale a réagi avec vigueur aux condamnations à mort de Burgos et de Leningrad et a obtenu la vie, sinon la liberté, pour les condamnés. Et voici qu'un mois après cette tragédie, un Etat qui se prétend « progressiste », soutenu depuis des années par l'Union soviétique, par la Chine de Mao et par le mouvement communiste mondial, membre du groupe des non-alignés, condamne à mort par pendaison 91 adversaires politiques du dictateur Sékou Touré, et 65 accusés sont condamnés à la prison perpétuelle.

Ces condamnations n'ont pas été prononcées par un tribunal après des débats publics. Les accusés n'ont pas eu de défenseurs, ils n'ont même pas eu la possibilité de présenter eux-mêmes leur défense. Un parlement servile, choisi par le dictateur dans le parti unique créé par lui s'est érigé en Cour suprême pour condamner à mort ou à la prison perpétuelle ceux que Sékou Touré considère comme des adversaires. Il s'agit non d'un acte de justice ou même d'une répression politique, mais d'un acte de vengeance personnelle d'un dictateur aux

aboies. Les chefs du pays, après avoir abreuvé le peuple de xénophobie, lui ont ordonné des réjouissances publiques pour saluer cette sinistre hécatombe.

Parallèlement à ce qui se passait à Conakry, nous apprenions que le président Oboté de l'Ouganda était destitué par un coup d'Etat militaire et remplacé à la tête de l'Etat par le chef de l'armée, le général Amin. Oboté était à l'étranger, à la conférence des chefs d'Etat du Commonwealth britannique, à Singapour. Amin a saisi l'occasion de cette absence pour prendre le pouvoir. Oboté s'est réfugié en Tanzanie et déjà on parle de mouvements de troupes de Tanzanie contre l'Ouganda. Une nouvelle guerre menace donc cette région de l'Afrique noire.

J'ai toujours été partisan de l'aide aux pays en voie de développement, mais il faut reconnaître que ces pays utilisent l'aide qu'on leur apporte pour acheter des armes, se battre pour le pouvoir et procéder à des règlements de comptes de plus en plus barbares. Il y a quelques mois, c'est le Gouvernement irakien qui procédait à des

pendaisons de Juifs et de « traîtres » à Bagdad au milieu des réjouissances publiques.

Est-il vraiment utile d'aider des Etats à sortir du sous-développement si notre aide ne contribue qu'à multiplier les coups d'Etat militaires et à développer les actes de barbarie ? Que ce soit en Asie, en Afrique ou en Amérique du Sud, au lieu de construire, d'élever le niveau de vie des populations et de leur apporter la paix et un peu plus d'humanité, on s'aperçoit que l'aide les encourage au contraire à commettre les pires sauvageries. Je pense que les 400 millions que le Conseil fédéral vient de voter pour l'aide aux pays en voie de développement ne seront attribués qu'à des Etats démocratiques et pacifiques qui respectent la vie humaine et tolèrent la liberté de l'opposition.

En trouvera-t-on ?  
JULES HUMBERT-DROZ.

## Neuchâtel: 450 000 fr. disparaissent

Un sac postal, contenant des coupures de 1000, 500 et 100 fr. pour la somme de 450 000 fr., a disparu, hier matin aux environs de 6 h., à la gare de Neuchâtel. Cet argent, destiné à une succursale de l'UBS à Fleurier, devait être transbordé à la gare. Or, c'est peut-être lors du transfert que les 450 000 fr. se sont évanouis. L'hypothèse du vol est donc très vraisemblable. La police s'est bornée à publier cette nouvelle sans précisions, bien entendu. Car il semble bien que l'on se trouve en face de fins malins, puisque cette disparition d'argent s'est

effectuée dans un délai, semble-t-il, de moins de deux minutes. A moins que — ce qui serait le comble ! — l'argent n'ait été dérobé lors du transfert de la poste à la gare. En fait, ces deux possibilités paraissent être les plus raisonnables. Mais on peut se demander pourquoi de tels transferts d'argent ne sont pas plus et mieux surveillés. Signalons que les postes de Neuchâtel connaissent actuellement une période néfaste. En effet, il y a une semaine à peine, 10 000 fr. ont été dérobés dans un bureau postal.

## INCENDIE À ROCHEFORT

Hier, à 5 h., un incendie d'une rare violence a éclaté dans l'immeuble de M. Ducommun, à La Sauge, au-dessous de Rochefort. Il s'agit d'un bâtiment qui, après avoir abrité une pension, a été transformé de manière à mettre à disposition cinq appartements de deux pièces. Les pompiers de Chambrélen et de Rochefort, devant l'ampleur du sinistre, alertèrent le centre de secours de Cortaillod. Il

fallut faire emploi de six lances pour venir à bout du sinistre. Ce sont deux chats incommodes par la fumée qui ont donné l'alarme en réveillant une des locataires. Les causes de l'incendie semblent provenir d'une défectuosité de la cheminée qui aurait permis à des étincelles de mettre le feu entre le plafond d'une chambre et le plancher des combles. Les dégâts pourraient bien s'élever à 150 000 fr. environ.

## « J'Y SUIS, J'Y RESTE »

(Suite de la première page.)  
— Lors des dernières élections, K. Dellberg a manifestement obtenu le plébiscite des jeunes des villes. A ce moment-là, il faisait figure de martyr. Le quotidien conservateur avait mis en évidence son cas dans l'intention de diviser les socialistes. Indirectement, il a profité de ce coup de pouce du « Nouvelliste du Rhône ». Il n'est pas dit que le même phénomène se répète cette fois-ci. Il aura, bien sûr, l'appui de la radio et de la TV, car il sait soigner sa publicité. Lorsque j'ai pu l'atteindre pour une conversation, il venait d'accorder une longue interview à la TV romande. L'émission devrait être programmée au printemps. Est-ce un hasard ?

Il s'est affilié au Parti radical. Nous avions alors perdu des membres, surtout des ouvriers qui n'ont pas toléré ce procédé. En 1967, il a été élu grâce aux voix des bourgeois et à celles du Haut-Valais. Il a barré la route du National à deux générations de citoyens. C'est une situation intolérable. Il fait davantage sa politique personnelle que celle du socialisme. Dans ces conditions, il n'est plus possible de travailler avec lui. Lors de notre prochaine assemblée, nous allons envisager une révision des statuts, en limitant notamment l'âge des députés à 65 ans, comme c'est déjà le cas dans certains cantons.  
K. Sch.

### Association vaudoise pour le suffrage féminin

M. PIERRE GRABER, conseiller fédéral  
M. ÉDOUARD DÉBÉTAZ, vice-président du Conseil d'Etat vaudois

Ces éminents magistrats ont bien voulu honorer de leur présence l'assemblée du 1er février 1971, 12e anniversaire de l'octroi aux Vaudoises des droits politiques.

Ils prendront la parole dès 20 h. 30 à la Salle des XXII-Cantons du Buffet de la Gare de Lausanne.  
(Entrée libre.)

### Dellberg n'est plus du Parti socialiste

Nous avons maintenant au bout du fil Clovis Luyet, un des leaders les plus écoutés du Parti socialiste vaudois.

— Karl Dellberg n'est plus membre du Parti socialiste. Il faut bien insister. Nous nous désolidarisons de lui. A 85 ans, je regrette, un politicien devrait se faire une raison. C'est un véritable scandale. En 1935, j'ai personnellement mené la campagne qui devait permettre son élection. En 1947,

### CONTACTS BERNOIS

Le Conseil exécutif et la députation bernoise aux Chambres fédérales ont tenu une séance commune à Berne. Elle a été consacrée à un échange de vues sur les problèmes d'actualité qui intéressent à la fois le canton de Berne et la Confédération: développement économique, construction de routes nationales, planification des constructions universitaires, reprise du BLS par la Confédération. Après avoir entendu des exposés introductifs de MM. Tschumi, Schneider et Huber, conseillers d'Etat, et Anliker, directeur du BLS, les parlementaires pré-

sents ont examiné les moyens de sauvegarder les intérêts du canton sur le plan fédéral, notamment en matière d'implantation industrielle et de planification routière. Les conséquences fiscales des fusions d'entreprises et des concentrations industrielles ont également fait l'objet d'un examen approfondi, de même que les problèmes liés au développement de l'Université et à l'assainissement des chemins de fer privés. Il a été finalement convenu que les contacts jugés très utiles entre les autorités cantonales et les membres des Chambres fédérales seraient intensifiés.

# LE DROIT À LA SOTTISE

C'est un droit non écrit. La Constitution fédérale n'en souffle mot, et il paraît qu'aucune des constitutions cantonales n'a pris le soin d'en garantir le libre exercice.

Pourtant, il existe. Et fleurit. Lorsqu'il trouve un terrain fertile, celui par exemple de la discussion ouverte, à l'occasion de la prochaine votation fédérale sur les droits politiques de la femme, il s'épanouit en une végétation luxuriante.

Certains journaux, dont la « Feuille d'Avis de Neuchâtel », ont ouvert une sorte de tribune libre où des correspondants occasionnels expriment leur point de vue sur la question que le corps électoral est appelé à trancher. L'objectivité nous invite à reconnaître que s'y manifestent des opinions, des professions de foi, des prises de position traduisant le souci de leurs auteurs de dire, aussi clairement et aussi franchement que possible, ce qu'ils pensent. Certes, on pourrait souhaiter que les questions fondamentales y soient traitées de préférence à certains aspects secondaires ou particuliers, et plus encore qu'elles ne soient pas ignorées au bénéfice de faux problèmes. Ainsi, on éprouve quelque regret à voir des partisans et des adversaires du vote et de l'éligibilité des femmes débattre contradictoirement le problème de savoir si, et le cas échéant de quelle façon, le cours des événements ou l'évolution de la société helvétique seraient infléchis ou modifiés sous l'influence d'un suffrage qui, de masculin, serait devenu universel. On ressent de même quelque irritation lorsqu'un adversaire, croyant avoir découvert un argument de poids, annonce qu'il connaît une, voire plusieurs femmes qui ne souhaitent nullement cette extension de leurs droits et que, pour renforcer sans doute l'effet de persuasion qu'il désire en tirer, il ajoute qu'après tout rien ne prouve que ce sentiment ne soit pas le fait de la majorité d'entre elles.

Comme s'il s'agissait de cela. Comme si une mesure de justice et d'équité, impérieusement dictée, aux yeux des gens raisonnables, par l'évolution de la société humaine et singulièrement par le rôle grandissant que la femme est appelée à y jouer, dépendait des résultats que l'on en peut attendre ou

du nombre de fois dont il sera fait usage d'un droit, après que celui-ci aura été reconnu.

Néanmoins, et nonobstant cette réserve, nous ne pouvons que nous réjouir de la dignité et du ton du dialogue, quand il est animé par des hommes et des femmes qui le situent et le maintiennent à ce niveau.

Mais il y a les autres, les hurluberlus au langage grotesque et au « raisonnement » (c'est une manière de dire) totalement aberrant, ceux dont un journaliste fribourgeois, M. Michel Bavaud, dit excellemment que, « ne pouvant reconnaître leurs réactions

raffinées en logique qu'en théologie, il est à même de déduire de ce qu'il a vu et entendu, appris, lu et compris que c'est l'homme « qui porte les responsabilités », ce qui lui vaut non pas, comme nous serions tenté de l'imaginer en songeant à la fascinante personnalité de M. R. J., de ressembler à un âne, mais bien d'être « le chef de la femme ».

Au surplus, M. R. J. est aussi spécialiste en vocabulaire, et cette qualification particulière l'aide à garnir son carquois d'antiféminisme de flèches encore plus acérées que celles que lui fournit sa connaissance de la Genèse. Comment il déraisonne en cette matière ne se raconte pas. Il faut le lire pour y croire. Je cite: « Les adjectifs mâle, viril, essentiellement masculins par leur étymologie (?), contiennent les idées de force, d'énergie, de noblesse. Ces qualités ne sont pas l'apanage de la femme (qui en a d'autres qui lui sont propres). » Peut-être n'avez-vous pas compris et vous demandez-vous si, à côté des adjectifs qui sont essentiellement d'un genre, il en est d'autres qui le sont accidentellement. Rassurez-vous, moi non plus je n'ai pas compris, et je serais bien surpris que notre ahuri de grand style soit capable lui-même d'expliquer ce qu'il a voulu dire. L'essentiel pour lui est de se croire sublime, et nous voulons bien reconnaître que, d'une certaine manière, il l'est. La citation ci-dessus le démontre, et plus encore la triple proclamation de sa foi, traduisant trois états successifs de sa belle âme innocente:

1. La certitude: « L'homme est le chef de la femme. »

2. L'extase: « La femme est la gloire de l'homme. »

3. La confiance: « C'est ce que la mienne est pour moi. »

Non, en vérité, ce n'est pas là sottise banale, ordinaire.

C'est pourquoi nous n'hésitons pas à qualifier la prose de M. R. J. de « sottisier sublime ».

Avec l'espoir, fondé sur l'épaisseur de la couche, qu'il fondra moins vite que le glacier, qualifié de ce même adjectif « essentiellement masculin ». Ce qui démontre un coup de plus la supériorité de l'homme!

Heraklès de Saint-Yves.

## La chronique huronne

viscérales, ils essaient de couvrir l'indécence de leurs objections du manteau des sophismes éculés. Est-ce Ernest Renan ou quelque autre qui a dit (je cite de mémoire, garantissant le sens, non les termes): « Rien autant que la bêtise humaine ne peut nous donner le vertige de l'infini ? »

Jamais encore autant que ces derniers jours je n'avais éprouvé la justesse de cette appréciation. Il reste plus d'une semaine jusqu'à la votation fédérale, de sorte qu'il est possible de voir quelque superchampion reculer encore les frontières de la sottise. Mais, pour l'instant, je crois qu'il faut accorder la noix d'honneur à un correspondant occasionnel de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel », M. R. J., qui s'ébroue tout à son aise, dans le numéro du mardi 19 janvier.

M. R. J. est un humoriste qui s'ignore, « faisant » des mots, involontaires bien sûr — c'est pourquoi ils sont drôles — comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir. Il est au surplus exégète des textes sacrés, familier de l'apôtre Paul, grand connaisseur en histoire, de l'humanité, précise-t-il, mais aussi sans doute de l'histoire sainte. Il devait être présent lors de la création du monde, puisqu'il est en mesure de nous expliquer comment les choses se sont passées. Comme il est aussi

# LA REVUE DES ÉVÉNEMENTS DU MONDE

## BONN: « TENIR COMPTE DE LA RÉALITÉ »

« Le règlement sur Berlin doit tenir compte de la réalité. Cela signifie qu'il doit préserver Berlin-Ouest, de toute perturbation et permettre, dans le futur, une évolution paisible de la ville, grâce à des accords non limités dans le temps entre l'Est et l'Ouest. Il n'y aura pas de règlement sur Berlin qui ne garantisse simultanément le droit de libre réunion et de libre accès. »

C'est ce qu'a déclaré le chancelier ouest-allemand W. Brandt, devant le Bundestag à Bonn, dans le traditionnel « rapport sur l'état de la nation ».

Le leader socialiste, qui, en plus de Berlin, a mis l'accent sur la politique d'ouverture à l'Est et la division de l'Allemagne, a encore dit en substance:

« Ce qui est possible entre les Etats d'Europe, devrait l'être aussi entre les deux Etats allemands, mais les dirigeants de Berlin-Est ne devraient pas s'immiscer dans les affaires intérieures de la RFA. Ils vont souvent jusqu'à in-

citer nos concitoyens à se soulever contre l'ordre intérieur de leur Etat. »

W. Brandt a enfin remarqué que la RFA et la RDA devraient arriver à une coexistence pacifique « dans laquelle l'une n'exerce aucune tutelle sur l'autre, mais où les deux montrent par leur exemple qu'une coopération pacifique est possible entre des systèmes politiques et sociaux différents. »

Au sujet de la politique d'ouverture à l'Est, W. Brandt a souligné qu'elle avait reçu l'appui unanime des alliés de la RFA.

Ces sages paroles contrastent avec les critiques non constructives, sinon bellicistes de quelques chefs de la démocratie-chrétienne, dont certains porte-parole sont encore imbibés des dangereuses illusions du grand Reich germanique. (B)

## ON EST PARÉ À CAP KENNEDY

Tout est prêt, aussi bien à Cap Kennedy qu'au centre spatial de Houston pour le lancement, le 31 janvier, d'« Apollo 14 », vaisseau lunaire en partance pour les hauteurs de Fra Mauro, région accidentée, semée de cratères et de blocs

vieux comme le système solaire lui-même. Compte tenu de l'échec du dernier vol Apollo, une enquête approfondie a été faite sur les causes de l'accident et toutes sortes de modifications ont été apportées au train spatial.

Selon les principaux responsables de ce vol, jamais de telles mesures de sécurité n'ont été observées sur le plan du matériel. Quant aux hommes de l'équipage, ils ont bénéficié de deux mois d'entraînement supplémentaire dans un simulateur de vol.

## USA: MESURES SANS CONTROLE

M. Connally, le démocrate texan choisi par le président Nixon pour remplacer M. David Kennedy en tant que secrétaire au Trésor, a dit jeudi qu'il recommanderait des mesures visant à stabiliser progressivement les prix et les salaires. Il a cependant ajouté qu'il était contre le contrôle des uns et des autres, mais, a-t-il précisé « nous devons faire cesser l'escalade dans ce domaine ».

Ces mesures suffiront-elles à juguler l'inflation ? Nous en doutons. Dès lors, l'Europe subissant passivement les contrecoups de l'incohé-

rente politique économique et financière des Etats-Unis, il faut s'attendre à ce que les prix — nos autorités ne prenant pas des contre-mesures assez efficaces — continuent à monter en flèche. (B)

## FRANCE VOISINE: ASSASSIN ET MARCHAND D'OUVRIERS

A Besançon, Roger Brugal, ancien officier de police adjoint de Montbéliard, a été condamné à dix ans de réclusion criminelle pour avoir tenté de tuer sa maîtresse Mireille Carmentran. Il avait déposé devant la porte de celle-ci un pot de fleurs piégé. En explosant, l'engin avait déshabillé les deux mains de la malheureuse, tandis que sa fille Françoise, qui ouvrit le paquet, avait perdu un œil à la suite de cet attentat.

A Colmar, S. Pavlovic, 36 ans, Yougoslave, espèce de marchand d'ouvriers, semble-t-il, de Strasbourg, dont l'activité principale semble avoir été de fournir de la main-d'œuvre étrangère à des entreprises allemandes, a été condamné hier à six mois de prison avec sursis et à 3900 fr. suisses d'amende. Pavlovic aurait passé en Suisse. Espérons qu'on ne le laissera pas faire.